

# LE TEMPS

---

péréquation vendredi 05 septembre 2014

## «Nous sommes solidaires, mais nous aimerions être payés en retour»

Par Propos recueillis par Yelmarc Roulet

### Questions à Serge Dal Busco, conseiller d'Etat genevois PDC, chef des Finances cantonales

Serge Dal Busco Conseiller d'Etat genevois PDC, chef des Finances cantonales  
Seule consolation pour les cantons riches comme Genève et Vaud: ils paieront un peu moins dans le pot de la solidarité

confédérale. Pour le reste, toutes leurs propositions de modifier les règles du jeu de la péréquation (RPT) en faveur des cantons urbains à partir de 2016 ont été rejetées (LT du 04.09.2014). Bien que déçus, les deux contributeurs lémaniques ont décidé de faire profil bas: ils sont à la recherche de nouveaux alliés.

#### **Le Temps: Le Conseil fédéral ne veut rien changer aux règles de la RPT. Pourquoi les cantons contributeurs pèsent-ils aussi peu?**

**Serge Dal Busco:** C'est une décision à laquelle on s'attendait, dont l'explication est simplement mathématique: il y a neuf cantons contributeurs et dix-sept bénéficiaires.

**– Les cantons les plus riches qui veulent donner moins, n'est-ce pas aussi un message difficile à faire passer?**

– Cela joue peut-être un rôle. Mais il faut constater que le but de rééquilibrage entre cantons riches et pauvres visé par le mécanisme est atteint. Je ne peux que déplorer qu'aucune de nos propositions n'ait été retenue. Nous demandions par exemple que la Confédération réaffecte à la réduction des charges excessives des cantons urbains la part de contribution qu'elle va économiser dès 2016. Il est notoire que les charges liées à la population sont insuffisamment compensées, contrairement aux charges qui dépendent du territoire. Certains cantons tout proches de la moyenne suisse continuent de recevoir beaucoup d'argent, alors que la péréquation devrait bénéficier à ceux qui en ont vraiment besoin. Ce système ne correspond plus à la réalité économique.

**– Bien que n'ayant pas obtenu gain de cause, Genève et Vaud ont finalement accepté le statu quo, en juin lors de la réunion des directeurs des Finances. Parce qu'ils paieront un peu moins et que c'est là l'essentiel?**

– Non. Notre oui veut dire que nous croyons au système comme lien confédéral et à la nécessité d'une redistribution solidaire. Il signifie aussi que nous aimerions être payés en retour dans le dossier de la fiscalité des entreprises.

**– C'est plutôt pour cela que Genève ou Vaud ont besoin d'alliés aujourd'hui?**

- Oui. La Confédération semblait être entrée en matière pour compenser jusqu'à 50% les pertes fiscales qui résulteront de la suppression des statuts spéciaux dans les cantons fortement touchés. Mais il semble aujourd'hui que les compensations pourraient être nettement inférieures à nos attentes. Si l'on veut que nous puissions continuer de contribuer massivement à la RPT, il faut qu'on nous aide à mener nos réformes, c'est dans l'intérêt de tous.

**- Les cantons bénéficiaires, eux, devraient toucher moins d'argent lors de la prochaine période de la RPT, mais ils se battront pour défendre leurs acquis. Craignez-vous qu'ils obtiennent gain de cause cet automne au parlement?**

- Je ne suis pas sûr qu'ils se battront si fortement. Et, si c'était le cas, cette surenchère serait malvenue. Du moment que l'objectif de rééquilibrage a été atteint, il est logique de réduire les moyens en jeu.

**- Après le rejet du modèle alternatif proposé par les cantons donateurs, voyez-vous une possibilité de revenir à la charge?**

- Oui, cela viendra d'un élément extérieur qui est justement la réforme de la fiscalité des entreprises. La suppression des statuts spéciaux sans mesures correctives aura pour effet de gonfler énormément la capacité contributive des cantons, alors même que l'impôt leur rapportera moins. Il faudra donc changer les règles du système. Ce n'est pas contesté dans le principe, on nous l'a promis. Nous veillerons à ce que cela soit fait.

**- Sur Vaud, la baisse de l'impôt sur les bénéficiaires aura une contrepartie: des mesures pour augmenter le pouvoir d'achat des ménages. Pourrez-vous éviter un accord politique de ce type dans le canton de Genève?**

- La situation est différente, disons que nous avons anticipé ce donnant-donnant. Augmentées en 2012, nos allocations familiales sont supérieures aux vaudoises, et des allègements fiscaux pour la classe moyenne ont été consentis en 2010. Cela dit, nous réfléchissons à une contribution des entreprises qui bénéficieront de la baisse fiscale. On pourrait par exemple encourager l'engagement d'apprentis, et élargir le financement de l'accueil de la petite enfance. Augmenter les possibilités de garde aurait aussi pour mérite, après le 9 février, de favoriser le travail des couples résidents.